



Compte rendu UNSA CFTC du Comité technique ministériel du 6 octobre 2014

Le comité technique ministériel s'est tenu le 6 octobre en présence des ministres Michel Sapin, Emmanuel Macron et Christian Eckert. Nos Fédérations UNSA Finances et CFTC Finances ont apprécié la présence des trois ministres à ce comité, ce qui dénote de leur part un vrai respect pour les personnels de nos ministères.

Nous avons lu une déclaration liminaire que vous trouverez sur nos sites respectifs et avons déploré que ce CTM se tienne sur une demi-journée alors que les sujets abordés (Loi des Finances 2015 et revue des missions) étaient d'importance.

Les ministres ont fait le constat que dans nos administrations, la charge de travail s'accroît, que les effectifs baissent et que, malgré cela l'attente de service public reste toujours aussi forte.

Concernant les incendies et les dégradations de centres des Finances publiques, les ministres ont apporté leur total soutien aux agents et rappelé qu'il n'y aura aucune clémence pour les auteurs de ces actes.

Certaines personnes auraient par ailleurs été déjà interpellées dans le cadre des enquêtes judiciaires en cours.

Michel Sapin a tenu à réaffirmer la légitimité du Statut de la Fonction publique qui garantit l'indépendance et la neutralité des fonctionnaires.

Pour nos Fédérations UNSA et CFTC, il était bon de le rappeler face aux attaques frontales de ces dernières semaines.

Concernant les annonces liées au projet de loi de finances 2015, pas de nouveauté. Les effectifs baissent partout sauf à la DGCCRF et les moyens seront revus à la baisse.

Les crédits liés à l'action sociale seront maintenus au niveau actuel, les mesures catégorielles également.

Concernant les mesures catégorielles, un groupe de travail aura lieu.

Le ministre propose d'augmenter la valeur faciale des titres-restaurant à 6 euros et promet une négociation sur ce sujet.

La prime d'intéressement collectif dans sa forme actuelle a vécu et une négociation devrait s'ouvrir pour la mise en place d'un nouveau dispositif.

Nos fédérations UNSA et CFTC espèrent qu'il y aura de vraies marges de manœuvre sur ces sujets pour aboutir à une réelle amélioration de ces dispositifs.

Concernant la revue des missions de notre ministère, les ministres s'engagent à maintenir le périmètre et considèrent que nos missions ont un caractère régalien qui ne saurait être remis en cause.

Pour la DGCCRF, Emmanuel Macron confirme que Mme Delga engagera des négociations avec les organisations syndicales pour améliorer le fonctionnement de la chaîne de commandement CCRF sans remettre en cause sa place au sein des DDI .

Concernant l'immeuble de l'INSEE à Metz, les travaux prévus sont budgétés.

Le projet de décret correctif de B en A a été rejeté par le Conseil d'Etat.